

CONSEIL MUNICIPAL
Procès-verbal de la réunion du jeudi 25 février 2010 à 20 heures 30.
Grande salle du conseil

Conseillers en exercice : 15
 Présents : 11
Votants : 11
 Convocations du 22 février 2010

Etaient présents au lieu habituel des séances du conseil municipal et sous la présidence de :
 jean Claude RICHARD, Maire ; Jean BOURILLON, Armand LARGEAU, Philippe HEIDET,
 Gilles BOUTEILLER, Colette FRAIOLI,
 Pierre BOUTET, Olivier BOUCHAND, Nathalie BROCHARD, Olivier BOISSINOT,
 Jean-Paul BERTRAND.
 Excusés : Christian FRANCOIS, Christine MARTINEAU, Philippe PRUNIER, Thierry ROUGER
 Secrétaire : Jean-Paul BERTRAND

RELEVÉ TOPOGRAPHIQUE
DE LA RUE DU PARADIS ET DE LA ROUTE DE MAILLE

Délibération n° 11/2010 –

Le conseil autorise Monsieur Christian MILLET, géomètre, à effectuer le relevé topographique de la rue du paradis et la route de Maillé.
 Ce relevé est nécessaire pour l'aménagement futur des abords de ces voies.
 Le devis s'élève à 1 960 Euros TTC.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Délibération n° 12/2010 –

Le conseil autorise l'ouverture d'un poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe à compter du 1^{er} avril 2010.
 Les autres grades sont sans changement.

TAUX DE PROMOTION DES AVANCEMENTS DE GRADE

Délibération n° 13/2010 –

Le conseil fixe le taux de promotion des avancements de grade pour l'année 2010 comme suit :
 100 % pour l'avancement au grade d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe.

REMBOURSEMENT DE FRAIS A UN ADJOINT

Délibération n° 14/2010 –

Monsieur HEIDET, adjoint au Maire sera dédommagé de 403.35 Euros correspondant aux frais de réparation de son véhicule personnel accidenté lors d'un déplacement à Nantes pour réunion.

MODALITES DE DELIVRANCE DES PHOTOCOPIES COULEUR AUX ASSOCIATIONS

Délibération n° 15/2010 –

La mairie délivre des copies couleur aux associations.
 Ce service sera facturé 25 centimes pièce pour un format A4 et 50 centimes pièce pour un format A3
 Les associations fourniront le papier.

QUESTIONS DIVERSES :

Demande de classement en station de tourisme : la commune vient d'obtenir par arrêté préfectoral en date du 30 décembre 2009, la dénomination de commune touristique.

Le conseil demande que soit constitué le dossier de demande de classement en station de tourisme.
Cette demande sera soumise au vote du conseil communautaire.

Création d'une commission municipale pour étudier les demandes de subventions des associations composée de MM. HEIDET, LARGEAU, BOURILLON.

Organisation des élections régionales des 14 et 21 mars : bureau de vote ouvert de 8 à 18 heures soit cinq permanences de 2 heures.

Arrêt de bus de la Petite Bernegoue : une réunion sera organisée sur le terrain courant mars.

Plan de formation du personnel communal : Réunion prévue avec Monsieur BOUCHAND et le personnel pour expliquer la démarche.

Commission des finances le 15 mars à 16 heures 30.